

## CSE SSCT pour les entreprises de plus de 300 salariés

<https://preprod.estim-formation.com/formation-cse-ssct-pour-les-entreprises-plus-300-salaries>

### Objectifs de la formation

- Appréhender les missions et moyens du **CSE** en matière de SSCT
- Exercer pleinement les missions dévolues aux représentants des salariés en SSCT
- Être un véritable acteur dans la démarche globale de promotion de la santé et de la prévention des risques
- Utiliser les méthodes et outils de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Maîtriser et approfondir ses connaissances en matière de SSCT et s'exercer à devenir acteur (mises en situation)
- Savoir analyser une situation de travail
- Approfondir des composantes RPS (dont focus sur le stress) et savoir intervenir (connaître, détecter et agir)
- Identifier les acteurs et les interactions en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

### Programme pédagogique

Connaître les missions **santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)** dans l'entreprise

- Quelles sont les obligations à respecter pour l'entreprise ?
- Quelles sont les responsabilités ?
- Détail des enjeux économiques, humains et sociaux
- Comprendre les principaux indicateurs sur les conditions de travail et la sécurité des salariés

**Comprendre les missions et prérogatives du CSE** en matière de santé, sécurité et condition de travail

- Promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- Prévenir le harcèlement et les comportements sexistes en entreprise
- Faciliter l'accès des femmes à tous les emplois
- Permettre l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap

**Consulter et inspecter**

- Quelles sont les inspections et enquêtes à mettre en place d'en l'entreprise pour être garant de la sécurité des salariés
- Quelles sont les consultations obligatoires ?
- Les caractéristiques de la délégation du personnel

Fonctionnement du **CSE et de la commission SSCT**

- Mettre en place un règlement intérieur
- Etablir un ordre du jour pertinent et utile
- Le rôle spécifique du secrétaire
- Organiser des réunions du CSE pour la SSCT : participants, présidence, représentation, assistance, fréquence...
- Le cas spécifique des représentants de proximité
- Déroulement d'une procédure d'information-consultation : les points de vigilance

**Mettre en place la Commission SSCT**

- Connaître les conditions de mises en place de la commission dédiée à la santé.

- Appliquer les modalités pour la mise en place de la CSSCT
- Définir les membres de la Commission, leurs rôles et attributions
- Apprendre à fonctionner efficacement avec le CSE l'employeur

Les différents moyens des élus au service de la **Commission SSCT**

- Moyens de fonctionnement
- Moyens matériels et accès à l'information
- Crédit d'heures dédiées et organisation du travail pour les membres de la commission.
- Libre circulation et contacts avec les salariés : assurer un rapport efficace avec les salariés.
- Moyens d'action
- Les droits d'alerte
- Recours aux expertises

Prévenir les risques liés à l'activité professionnelle

- Maîtriser le cadre juridique de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail
- Connaître les neuf grands principes de prévention
- Mettre en place l'évaluation des risques professionnels
- Comprendre la démarche d'évaluation des risques professionnels (EvRP)
- Mettre en place le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)
- Etablir un programme prévisionnel annuel de prévention des risques professionnels
- Rédiger un rapport annuel de prévention des risques professionnels annuels
- Savoir organiser des visites d'inspection : objet, fréquence, méthode, outils, conseils pratiques

Enquêter en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle

- Maîtriser l'objet, le déroulement et les méthodes d'enquête
- Connaître l'arbre des causes - diagramme d'Ishikawa - ITaMaMi
- Analyser les phases et comprendre les outils d'analyse
- Mettre en place un plan d'actions correctives et préventives

Focus sur les risques psychosociaux et démarches « QVT » qualité de vie au travail

- Déterminer l'approche des RPS (risques psycho-sociaux) / prévention des risques professionnels
- Connaître les notions juridiques
- Reconnaître les facteurs d'apparition et leur manifestation
- Déterminer la responsabilité employeur et méthodologie
- Savoir différencier les différents RPS et être capable de se poser en acteur de la prévention des risques
- Comprendre La démarche QVT
- Mener une démarche d'entreprise
- QVT et négociation obligatoire d'entreprise
- Vers un facteur de performance

Travailler avec les autres acteurs de la santé au travail

- Le Service de santé au travail (SST)
- Les Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)
- Les Caisses d'Assurance Retraite et de Santé (CARSAT) et Caisse Régionale d'Assurance Maladie Ile de France (CRAMIF)
- La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

## Prérequis et public cible

### Prérequis de formation :

Ce programme de formation ne nécessite pas de pré-requis particulier.

Cette formation est ouverte à tous les publics.

## **Public concerné :**

- Élus du Comité Social et Économique (CSE), titulaires et suppléants
- Membres de la CSSCT

## **Modalité d'évaluation pédagogique**

### **Méthodes d'apprentissage :**

- Etudes de cas,
- Quizz,
- Cas pratiques
- Echanges d'expérience avec les participants

### **Evalution des compétences acquises par les stagiaires :**

A l'issue de la formation, un controle de connaissance permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque participant.